

Syndicat ID-FAEN

I. Comprendre les blocages

Le syndicat a signé les points de convergence et est très favorable à une évolution du lycée car celui-ci ne répond plus à certains objectifs aujourd'hui, notamment en ce qui concerne la préparation à l'enseignement supérieur et la massification des élèves.

La conjonction entre l'annonce de la réforme et la suppression des postes à la rentrée prochaine a engendré une confusion. Le peu de prise de positions et d'explication sur des points précis de l'ancien projet de réforme corrobore cet argument.

Le syndicat a dénoncé le calendrier contraignant et l'absence de communication. La mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2009 ne permettait pas aux chefs d'établissements d'informer les différents interlocuteurs. Ce silence a généré de fortes inquiétudes. En outre, les chefs d'établissement ont eu le sentiment d'être exclu de la dynamique de la réforme.

Les représentants ont déploré les marchandages disciplinaires qui ont abouti à une inflation horaire jugée excessive. Le nombre d'heure n'a cessé d'augmenter à partir du mois de novembre pour atteindre 31,5 heures hebdomadaires.

La focalisation sur la classe de 2^{nde} et l'absence de perspective entre les classes de 2^{nde}, 1^{ère} et de terminale ont également nourri des craintes. L'ensemble du cycle secondaire doit être pris en compte.

Le syndicat a souligné deux points qui lui paraissent particulièrement importants et qui étaient remis en question par les innovations de l'ancien projet de réforme : la faisabilité de l'emploi du temps et son attachement à la structure classe, vecteur de socialisation. Le maintien de la classe, notamment celle de 2^{nde} est très importante car sa suppression risquerait d'entraîner une perte de repère chez de nombreux élèves. Le syndicat est cependant favorable à l'enrichissement de la structure classe par le biais de modules ainsi qu'un volet d'aide et d'accompagnement pédagogique. « *Une rupture oui, mais avec vigilance* ».

Surtout que ces changements impliquent des modifications du service des enseignants.

L'offre de formation dans le lycée apparaît également comme étant un élément essentiel à toute évolution du lycée. La place de la voie technologique, son niveau d'exigence, le lien avec les autres filières ou une éventuelle fusion sont autant de questions qui méritent d'être posées selon les représentants.

Pour obtenir une réforme consensuelle et efficace, il est nécessaire de parvenir à concilier le discours contradictoire des lycéens qui demandent une réduction des horaires mais aussi le maintien d'une formation de qualité. La référence au baccalauréat « light » ou « au rabais » a été évoquée.

Les représentants ont souligné l'importance de tirer les conséquences de l'échec de l'ancien projet de réforme :

- « *La réforme du baccalauréat doit devenir logique et non pas un objectif en soi* ». La question de l'évaluation ne doit pas être négligée.
- L'accent n'a pas suffisamment été mis sur l'accompagnement des élèves et l'aide individualisée.
- Les interférences avec d'autres problèmes non maîtrisables (moyens budgétaires, suppression de postes ...).

II. Remarques et propositions

❖ La pédagogie

- Introduire davantage de souplesse dans le fonctionnement des établissements. Les lycées sont très différents les uns des autres et n'ont pas forcément les mêmes besoins. Plutôt que de définir une loi globale applicable à tous, le syndicat préconise d'octroyer davantage de liberté aux établissements.
- L'aide individualisée ne répond aux attentes des élèves qui demandent un suivi plus personnalisé. En outre, cette aide est uniquement efficace pour les élèves ayant quelques difficultés, c'est-à-dire situés juste en dessous du niveau acceptable (avec une moyenne allant de 8 à 10/20).

Le syndicat estime que les différents dispositifs de soutien et d'accompagnement doivent s'intégrer au projet d'établissement du lycée.

- Former les enseignants au traitement de l'échec scolaire ou faire appel à des intervenants extérieurs. Les représentants constatent que l'intervention des orthophonistes pour remédier aux problèmes des élèves de 2^{nde} en difficulté offre de bons résultats.

Plutôt que de se focaliser constamment sur le discours des élèves en difficulté, le syndicat préconise d'utiliser deux approches : le soutien et l'approfondissement.

- Annualiser le temps de service des enseignants afin de mieux gérer les moyens. Le syndicat pense que cette organisation, considérée comme une « révolution culturelle », apporterait un avantage matériel considérable (prévision à long terme, horaires fixes, simplification de la répartition du temps et des classes), même si des problèmes juridiques se posent concernant son application.
- Penser le volume horaire de manière à ce que les lycéens aient le même niveau qu'aujourd'hui. Cette proposition est liée à la semestrialisation qui implique un redécoupage des programmes.
- Sortir du champ strictement disciplinaire. Cette proposition aurait des conséquences sur le statut des enseignants, leur formation et la conception des programmes. En outre, elle permettrait de rendre l'aide individualisée plus efficace car cette dernière est très ciblée sur des disciplines et s'apparente parfois à « un acharnement thérapeutique » sur les élèves.
- Repenser les programmes scientifiques. L'enseignement de physique en 2^{nde} est trop axé sur les futurs bacheliers scientifiques. Les représentants s'interrogent sur la façon de former les futurs scientifiques tout en inculquant une culture scientifique aux élèves ne se destinant pas à ces voies.

Les représentants ont vanté les mérites de la notion de « sciences expérimentales » qui assurent une combinaison entre la physique et la SVT.

La suppression des « évaluations-diagnostic » en 2^{nde} est considérée comme une catastrophe par le syndicat.

❖ Les filières et l'orientation

- Multiplier les choix d'option en 2^{nde}, considérée comme le temps de la curiosité et de la découverte. La classe de 2^{nde} doit permettre d'élargir les champs de réflexion tandis que celles de 1^{ère} et de terminale sont axées sur la préparation à l'enseignement supérieur.

- La voie scientifique est considérée comme une filière intéressante pour les élèves moyens de par les débouchés qu'elle offre, mais elle a cependant des conséquences désastreuses pour la voie technologique en terme de déclassement.
Le syndicat constate un réel problème d'orientation. Beaucoup d'élèves s'orientent dans la voie scientifique car les alternatives proposées attirent peu. L'offre de formation ne correspond pas aux besoins des élèves.
Les représentants ont souligné la nécessité de prendre en compte les goûts et les projets des élèves de 2^{nde}.

- Afin de lutter contre la hiérarchisation des filières, le syndicat propose de mettre en œuvre un approfondissement progressif du projet des élèves en fonction de leur orientation post-baccalauréat. Cette organisation s'articulerait autour d'un socle commun de connaissance et d'enseignements d'approfondissement variables selon les choix des élèves. L'objectif est de rétrécir progressivement les domaines d'apprentissage afin de se concentrer sur les disciplines et le niveau de compétences requis dans l'enseignement supérieur.

- Le syndicat n'est pas favorable au remplacement des séries par des dominantes trop marquées car outre la difficulté à mettre cela en place, il craint que cette organisation ne menace l'acquisition d'une solide culture générale qu'un large tronc commun favoriserait.

- Les représentants ont témoigné des problèmes de la filière littéraire qui a de fortes exigences concernant la maîtrise du français mais valorise peu les langues étrangères. La mise en place d'un socle commun permettrait de répondre à ce problème.

- Le syndicat appelle à une réflexion sur la place des STG. Selon lui, la suppression pure et simple de la filière aurait un impact très négatif sur les taux de redoublement.

- Repenser le programme en termes de compétences afin de faciliter l'insertion dans l'enseignement supérieur. Le syndicat estime que le lycée doit être conçu dans cette logique et estiment que cette évaluation permettrait d'aider les élèves qui souhaitent s'inscrire dans un projet d'insertion professionnelle.
- Articuler le baccalauréat autour de deux axes : En 1^{ère}, axer la scolarité autour d'une certification des compétences et en terminale, délivrer un passeport pour l'enseignement supérieur.